

Inauguration de l'extension de la crèche
Discours de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre
Estaimpuis, le 29 février 2020

Madame la Ministre,
Chers Collègues du Collège et du Conseil communal,
Madame la Directrice,
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,
Chers amis,

Merci de votre présence en ce samedi matin pour l'inauguration de cette magnifique extension de notre crèche Le Petit Poucet. Qu'il me soit permis de remercier Madame la Ministre Linard pour sa présence qui rend cet évènement encore plus solennel et, on le souhaite, chaleureux. Bienvenue dans notre charmante entité Madame la Ministre.

Je vous l'apprends peut-être, l'histoire de notre crèche est riche. Fondée en 1986 dans les locaux de l'ancien Collège de la Salle avec une capacité d'accueil de 10 enfants à peine, et un effectif de personnel en proportion, notre Petit Poucet n'a cessé de chercher à devenir grand au fil des ans. Ainsi, en 1991, notre structure obtenait l'agrégation et devenait subsidiée. Quatre ans plus tard, devenue trop étroite, elle déménageait à la rue Jean Lefebvre pour y occuper les locaux remis à neuf de l'ancienne maison communale. D'année en année, ce qui était alors la Maison d'accueil de la petite enfance n'a cessé d'évoluer pour accueillir 42 au 1er juillet 2008 et obtenir officiellement le statut de crèche.

Que d'enfants ont fait leur premiers pas dans notre crèche au cours de ces 33 dernières années ! J'ai à cet égard une pensée émue pour notre ami Fernand Vantieghem qui, durant ses différents mandats d'Echevin des Affaires sociales, aura eu à cœur de mener un beau combat pour l'accueil de la petite enfance au sein de notre entité avec le résultat que l'on connaît. On ne peut en effet envisager de mettre en œuvre les conditions d'un vivre ensemble sans régler les difficultés rencontrées par les familles ou les femmes seules pour la garde de leurs enfants. C'est le rôle de la collectivité de créer les conditions favorables pour garantir la tranquillité et la sérénité en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants.

Les demandes de garde d'enfant à satisfaire étant toujours plus nombreuses, signe de la vitalité des couples estaimpusiens, les autorités communales ont dès lors consenti un important investissement dans le cadre du plan cigogne afin d'augmenter la capacité d'accueil de notre crèche, traduisant ainsi notre volonté d'accorder à l'accueil de la petite enfance tout l'intérêt requis.

Et vous vous doutez du bonheur que j'éprouve aujourd'hui à me retrouver au milieu de vous tous pour l'inauguration de cette extension dont la réalisation peu être assimilée à un long parcours semé d'embûches. C'est en effet en 2015 que nous avons désigné un premier auteur de projet pour une extension à l'étage de l'ancien bâtiment avec une attribution du marché de travaux en aout 2016.

Lors des réunions préparatoires au chantier, en octobre 2016 les choses se gâtent : un problème de niveau des différents planchers est décelé, ce qui implique de revoir la base du projet, les travaux devenant de fait beaucoup plus conséquents. Un avenant est nécessaire, et c'est à l'occasion de cet avenant que des problèmes administratifs sont décelés dans le cahier des charges administratif. Le marché de travaux doit être annulé.

Puisque nous avons l'habitude d'être réactif à Estaimpuis, nous rebondissons rapidement, avec la désignation d'un nouvel auteur de projet en la personne de Grégory Vanasten, qui est désigné en septembre 2017.

Le projet est alors refondu totalement, avec cette fois l'idée de réaliser une extension à l'étage de la partie la plus récente de la crèche. La mise au point de ce projet est un peu plus compliquée, et nécessite de nombreuses discussions avec l'ONE puisqu'il ne s'agit plus ici d'agrandir une section existante, mais bien de recréer deux sections totalement nouvelles.

Le marché public de travaux est lancé en mai 2018 et est attribué en décembre de la même année. Après les vérifications d'usage par le pouvoir subsidiant et par la tutelle, les travaux ont enfin pu démarrer en avril 2019.

Au regard de ces péripéties, je puis vous dire que la satisfaction des autorités communales face à l'aboutissement de ce beau projet n'est pas uniquement de rigueur, elle est sincère et profonde. Bien qu'ayant été mise à rude épreuve, nous pouvons toutefois affirmer que notre patience est largement récompensée quand j'observe la qualité du travail réalisé.

Cette magnifique extension qui permet d'augmenter la capacité d'accueil de 42 à 50 enfants est dotée d'une architecture moderne, à la structure bois répondant aux meilleures normes de basse

énergie. Vous le constaterez de visu, tout a été conçu et aménagé pour l'accueil optimal de nos bambins. Les parents peuvent ainsi, s'il le fallait, être rassurés de notre volonté indéfectible d'accorder à nos jeunes enfants toute l'attention légitime qu'ils méritent. Tous les psychologues l'ont écrit à l'unisson, les premiers mois et premières années de la vie de l'enfant sont essentiels pour le développement de son devenir. Il convenait donc de leur offrir une structure digne de ce nom.

Après les premiers balbutiements très importants dans le cocon familial, les jeunes enfants pourront découvrir dans notre crèche Le Petit Poucet, l'étape suivante de leur socialisation avec tous les apprentissages fondamentaux, en totale relation avec la famille. Des apprentissages qui leur permettront d'aborder en toute sérénité l'étape suivante que sera la scolarisation.

Je profite de la présence de Madame la Ministre de l'Enfance pour souligner la véritable politique dynamique en matière d'accueil et d'encadrement des enfants à Estaimpuis. Ainsi, outre cette crèche, nous disposons d'un accueil extra-scolaire exceptionnel, Estaimp'arc-en-ciel, pour lequel nous avons été les pionniers puisqu'il s'agit de la première structure de ce genre à avoir vu le jour en Wallonie. Grâce à nos enseignants et directions, nous pouvons nous targuer d'un enseignement primaire communal de grande qualité et ouvrirons à la rentrée prochaine notre toute nouvelle école secondaire. Tout ceci fait partie d'une politique globale que nous n'avons eu de cesse de développer afin d'offrir des services et des solutions adaptées à tous les parents de notre entité. Outre le fait de dorloter et chouchouter nos chères têtes blondes, nous répondons ainsi au souhait souvent exprimé de repères constants pour nos enfants grâce à la complémentarité de ces modes d'accueil.

Proposer des solutions pour accueillir nos plus jeunes citoyens et leur proposer un lieu d'amusement, de garde et ainsi leur donner les atouts pour une vie communautaire épanouie est indispensable. Tout cela nécessite évidemment une bonne cohésion et une synergie utile ainsi que des moyens financiers.

Je rappelle à cet égard que le fonctionnement de la crèche est supporté volontairement par la Commune car nous considérons notre crèche comme un facteur de développement social avec une intervention de l'ONE qui tient compte de la nécessité, ou plutôt de l'obligation, d'agir pour l'égalité des chances entre tous les enfants.

Je le disais, pour accomplir de tels projets, nous devons pouvoir débloquer des moyens financiers qui se sont élevés à 466.000 € pour cette extension mais aussi et surtout des moyens humains.

Je tiens ainsi à souligner l'impulsion donnée à ce projet par l'ensemble des membres du Collège et plus singulièrement par notre échevine des Affaires sociales, Sophie Vervaecke. A ce titre, il est indispensable que les pouvoirs publics, et madame la Ministre ne me contredira certainement pas, continuent de garantir un fonctionnement cohérent, intégré de façon complémentaire à l'investissement communal à long terme pour garantir un accueil de qualité qui réponde aux demandes des parents.

Qu'il me soit permis de remercier l'architecte Grégory Vanasten pour avoir imaginé cette splendide réalisation ainsi que l'entreprise de construction Favier et tous les sous-traitants qui ont traduit de façon concrète ce que Grégory avait couché sur plan. Merci également à notre échevin honoraire des travaux, Christian Leclercq, ainsi que le directeur des travaux Julien Demarque pour le suivi minutieux qu'ils ont apporté tout au long du chantier.

Afin d'atteindre nos objectifs en matière d'accueil de la petite enfance, il va de soi que chacun dans sa fonction doit faire preuve du professionnalisme nécessaire à l'accompagnement des enfants dès leur plus jeune âge. Permettez-moi ainsi de souligner et valoriser le travail exceptionnel accompli au quotidien par les 16 puéricultrices, le cuisinier, l'assistante sociale et notre infirmier fraîchement désigné, le tout sous la houlette de madame la directrice Elodie Fiatte qui s'investit sans compter dans ce projet pédagogique, médical et social de grande qualité.

Mes remerciements enfin aux parents qui nous font confiance en plaçant chez nous ce qu'ils ont certainement de plus chers à savoir leurs enfants.

Je pense avoir été suffisamment long, c'est pourquoi je passe la parole à Madame la Ministre sans manquer de vous remercier de votre présence et vous inviter à partager ensemble le verre de la convivialité à l'issue de sa prise de parole.

Merci de votre bonne attention !